



Septembre 2022-08

Informations municipales :

Recensement Communal (recrutement d'agents recenseurs) :

Début 2023, sera organisé le recensement sur notre commune. A cette occasion, la commune recherche 2 agents recenseurs pour la période du 19 Janvier au 18 Février 2023 afin d'effectuer cette mission, en collaboration avec la secrétaire de mairie. Ces agents devront être disponibles, avoir une certaine capacité relationnelle avec la population, être sensibilisés à internet (le recensement pouvant se faire également par internet), être méthodiques dans l'accomplissement de leur mission, avoir une connaissance de la commune. Les agents devront faire preuve de sérieux dans la réalisation de leur mission et auront un devoir de discrétion, de neutralité...

Ces agents seront rémunérés selon un barème applicable suivant des directives gouvernementales. Les personnes intéressées peuvent se présenter en mairie, aux heures de permanence, avant le 15 Novembre 2022.

Le recensement est obligatoire, il peut être réalisé sur internet.

Fauchage :

La 3^{ème} période de fauchage va débuter à partir du 03 Octobre 2022. Nous vous recommandons la plus grande prudence à l'approche des engins. De plus nous vous préconisons d'effectuer le débroussaillage des contours des coffrets électriques, compteurs d'eau ou bordures d'entrée pouvant être dissimulées par les herbes.

Concertation préalable EASTMAN :

Eastman, entreprise mondiale de production chimique, a un projet d'usine de recyclage moléculaire des plastiques en Normandie. Cette dernière serait implantée sur la zone industrielle de Port Jérôme 2, sur la commune de Saint Jean De Folleville. Un site internet a été créé concertation-eastman-normandie.fr sur lequel l'ensemble des informations relatives au projet sont accessibles, dont le dossier soumis à concertation préalable. Des réunions publiques sont également organisées.

Le P'tit Journal 2022 :

Les entreprises, les artisans, auto entrepreneurs installées sur la commune proposant leurs services, peuvent se faire connaître en mairie en déposant une carte de visite pour figurer dans la rubrique « commerces et offres de services », avant le **2 Décembre 2022 dernier délai**. Les personnes déjà présentes, ayant des modifications à apporter ou bien n'exerçant plus leurs activités sont également concernées.

Question de civisme (rappel) :

Dans le cadre du respect de la vie en communauté, il est demandé aux personnes promenant leurs animaux sur les différents espaces publics (routes, trottoirs, stade de foot, coulée verte, aire de jeux, chemin de randonnée, etc. ...) de ramasser leurs déjections.



CCAS :

Octobre Rose :

Notre commune se met au rose pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Pour ce faire, nous vous encourageons à mettre un signe rose en évidence à vos maisons (boîte aux lettres, barrière ...)

Le 1^{er} Octobre, à l'école, nous nous mobiliserons avec l'ANSL :

A partir de 9h30, réalisation d'une fresque qui sera exposée, ou chacun pourra y laisser son empreinte.

A 10h, conférence sur le dépistage du cancer du sein animée par une sage femme. Des nœuds, des papillons seront proposés en échange d'un don qui sera reversé intégralement à l'association EMMA

Sur place, l'ANSL prendra les inscriptions pour la marche « Port des Roses » de PJ2s qui aura lieu le 29 Octobre. (Adhérents ANSL 7€ par adulte, 3€ par enfant) (Non adhérents 9€ par adulte et 4€ par enfant). Possibilité d'inscription également au 06.75.00.86.72.

Récompenses aux étudiants :

Lors de la cérémonie des vœux du maire, les étudiants présents et ayant obtenu un diplôme (CAP- BEP- BAC- BAC PRO- BTS- DUT - Licence - Master...) en fin d'année scolaire (juin 2022) se verront remettre un bon d'achat au titre de récompense et d'encouragement. Il est impératif de vous présenter en Mairie munis d'un justificatif de résultats **avant le 16 Décembre 2022**.

Repas des anciens :

Le traditionnel repas des anciens aura lieu le 17 Novembre 2022, des bulletins d'inscriptions seront distribués aux personnes concernées prochainement.

Vie associative :

ANSL (Association Norvillaise de Sports et Loisirs) : Reprise des activités

Tennis de table, tous les lundis et mercredis à partir de 17h30 (salle de sports).

Gymnastique, tous les lundis à 19h (salle de sports).

Yoga, tous les mardis à 18h et tous les mercredis à 10h (salle de sports).

Badminton, tous les vendredis (17h) et dimanche (10h) à la salle de sports.

Travaux d'aiguilles, tous les lundis à 14h (salle des fêtes).

Après-midi jeux pour les aînés, tous les 3^{ème} jeudis de chaque mois (à la salle des fêtes).

Randonnée, tous les jeudis (9h) et samedis (9h15) au départ à l'église.

Il est rappelé que 2 séances d'essais peuvent être proposées pour tout nouvel adhérent.

Vous pouvez également retrouver toutes les informations communales sur le site internet

www.norville.fr